

Sujet : [INTERNET] EARL MINVIELLE à Athos-Aspis

De : Jeanne Périer <[REDACTED]>

Date : 05/11/2023 22:46

Pour : pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Par la présente, je souhaite émettre un avis dans le cadre de la consultation publique du projet EARL MINVIELLE à Athos-Aspis, ouverte depuis le 9 octobre.

L'atelier d'engraissement de porcs en projet à Athos Aspis, ne générant que peu de revenus pour son propriétaire - et encore moins pour la commune! - serait un désastre pour le village et ses alentours. Il faut instaurer un dialogue entre la commune, les riverains et l'exploitant afin de trouver pour lui une alternative à ce projet coûteux, qui aurait de nombreuses retombées négatives pour la communauté.

Les habitants d'Athos, d'Oraas, de Burgaronne et de Barraute seront lourdement impactés par l'odeur des épandages, et la multiplication des insectes, voir des maladies, aussi transportés par les animaux lors de leur transfert. Au ballet des camions s'ajoutera le bruit assourdissant des cochons hurlants (car en souffrance), qui s'entendra à l'extérieur des bâtiments et à bonne distance de ceux-ci. Les maisons à proximité de cette ferme usine ou des épandages verront donc leur valeur baisser, peut-être même radicalement.

Et comment imaginer un instant que le Gave d'Oloron, situé en zone Natura 2000, ne sera pas impacté ? Avec les pluies torrentielles que nous connaissons maintenant, les ruisseaux qui l'alimentent à Burgaronne et à Athos (l'Arrioutèque est situé à 43 mètres seulement de l'exploitation) chariront des excréments qui se retrouveront dans la rivière, avec la multiplication d'algues vertes et les conséquences prévisibles pour la baignade, la pêche, la biodiversité. Les commerces qui bordent le gave à Sauveterre, comme le camping ou Le fil de l'eau souffriront peut-être. Tout cela pour produire pour l'exportation du jambon de Bayonne soi-disant élevé en plein air?

Enfin, un petit mot de toute cette souffrance inutile, que nous aimons nier, oublier. La souffrance animale d'abord : 65 cm à 1 m par animal!!! Une existence misérable de 4 mois vécue sans pouvoir se mouvoir, alors que le cochon est un animal intelligent et sensible, qui reconnaît son nom et son image dans un miroir.

Pourquoi sanctionner cela? Juste de l'autre côté du Saison, à Sussaute, il y a une ferme porcine en plein air, avec des animaux qui bénéficient d'un vaste terrain avec de l'ombrage et qui ne font pratiquement pas de bruit, parce qu'ils mènent une vie normale. Une autre façon de faire est donc possible: une vie de qualité donnant une viande de qualité!

Puis que dire aussi de la souffrance des hommes, des ouvriers agricoles, qui doivent travailler dans ses grands hangars à l'odeur et au bruit insoutenables, sans aucun contact normal avec l'animal?

Si nos pouvoirs locaux donnent leur aval à tout cela pour si peu de bénéfice, individuel ou collectif, ils assument la lourde responsabilité de créer un précédent pour d'autres communes de la région,

qui pourront suivre leur exemple. Souhaitons nous transformer cette magnifique région en un terrain rempli à perte de vue de fermes usines ? Il y a des régions en Espagne et aux USA qui sont entièrement envahies par ces "usines à viande". Est-ce un modèle souhaitable pour nous ? Comment garantir les revenus du tourisme dans de telles conditions ?

J'espère, Monsieur le Préfet, que vous même et les élus concernés par cette décision prendront en considération ces questionnements avant de donner l'aval à un projet, dont les effets environnementaux et humains sont si clairement néfastes.

En vous remerciant bien vivement par avance pour la lecture de cet avis, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations respectueuses,

Jeanne Périer
Habitante de Sauveterre de Béarn
Membre SPA